

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LES EMERAUDES K&C » en abrégé « EKC »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
BESSIKOI A 20 M DU COLLEGE MOAYE DAN. DANS LA
RESIDENCE CELESTRE, Lot 749, Ilot 71

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/01/2023, et enregistrés au CEPICI le 09/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LES EMERAUDES K&C » en
abrégé « EKC »

Objet : Construction, travaux public, entretien
bâtiments, gardiennage et surveillance, sécurité,
importation de matériels de construction, quincaillerie.

Et généralement toutes opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
BESSIKOI A 20 M DU COLLEGE MOAYE DAN. DANS LA
RESIDENCE CELESTRE, Lot 749, Ilot 71

Dirigeant(s) Mme KOUADIO EPSE KOUADIO CELESTE
TINAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-02067 du 17/02/2023 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°14366/GTCA/RC/2023 du 17/02/2023

